Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260706-072_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux Saint Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19 Pouvoirs : 2 **DATES** Convocation : 01/07/2026 Affiché le : 09/07/2026	L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à vingt heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, BESSON Robert, THÉZÉ Éric, DEFAY Christine, DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, DUPONT David, HELSTROFFER Bruno, WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, FLOC'H Hélène **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, FLOC'H Hélène à DELAUNAY Yvane **Secrétaire de séance** : LAIR Maryline

Délibération n°072.26

➢ **Objet - Etude de centralité - Demande subvention au titre d'Ambitions Communes du CD35**

Madame le Maire rappelle le projet d'étude de centralité et de dynamisation du centre-bourg.
L'étude a pour objectifs de formuler des propositions d'aménagement et de développement permettant de dynamiser le bourg de Saint-Senoux et d'en renforcer la centralité. Elles s'appuieront sur une vision globale du territoire, nécessaire pour en appréhender les enjeux et répondre aux différents points ci-dessous.
La municipalité souhaite accompagner l'attractivité de son centre-bourg, aussi bien d'un point de vue pratique, organisationnel, développement et accès aux services, qualité de vie et esthétique. Ce projet se veut pour les usagers du centre-bourg.
Cette étude doit être un outil d'aide à la décision pour les élu.es dans l'imagination, l'élaboration et la construction du Saint-Senoux de demain. Elle doit aussi être un projet de renforcement de l'identité culturelle et permettre que soient partagés la singularité et les imaginaires de la commune.
À l'issue de l'étude, la municipalité souhaite avoir une vision partagée du Saint-Senoux de demain et disposer d'un plan d'actions clair et complet lui permettant de la concrétiser.
Le coût de l'étude est de 38 500 euros HT.

Un dossier de demande de subvention a été déposé en 2023 auprès de la Région au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 », puis finalisé en 2025.
Ce projet est susceptible également de bénéficier d'une subvention du Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du dispositif Ambitions communes.
Le plan de financement prévisionnel de cette opération comprend :

- Subvention de la Région (accordée pour un montant de 19 250 euros)
- Subvention du Département (sollicitée à hauteur de 11 550 euros)
- Fonds propres

Considérant l'avis favorable de la commission « grands travaux, patrimoine naturel et sécurité »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) décide :

- d'adopter la réalisation de l'étude de centralité pour un coût de 38 500 euros HT,
- d'arrêter le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-avant,
- d'autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention au Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du dispositif Ambitions communes,
- de donner tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE St-SENOUX 35580